mars 1876. Le 18 mars, une discussion ayant eu lieu à la Chambre des députés au sujet de l'impôt sur la mouture, le député Maranas présenta une motion par laquelle il accusait le gouvernement d'appliquer arbitrairement la loi sur la mouture. M. Minghetti lui répondit par une contre-proposition; mais il se trouva en minorité dans la Chambre. Il donna alors sa démission avec tout le ministère, et M. Depretis, l'un des chefs de la gauche, constitua un nouveau cabinet (22 mars). M. Minghetti rentra alors dans l'opposition de droite. Il n'a joué depuis lors qu'un rôle secondaire.

MINGO s. m. (main-go). Nom qu'on donne à la crème fouettée, à Rennes.

* **MINIAC-MORVAN**, bourg de France (Ille-et-Vilaine), ch.-l. de cant. arrond. et à 20 kilom. S.-E. de Saint-Malo; pop. aggl., 360 hab. —pop. tot., 3,226 hab.

MINIMAL, ALE adj. (mi-ni-mal, a-le — rad. *minimum*). Qui se rapporte à un minimum. ‖ Peu usité.

MINISTRANT, ANTE adj. (mi-ni-stran, an-te—du latin *ministrare*, faire un service). Se dit surtout de la chirurgie qui, sur l'ordonnance d'un médecin, fait certaines opérations d'importance secondaire, comme faire une saignée, poser un séton, etc.

MINTHA ou **MENTHA**, nymphe du Cocyte, qui fut aimée de Pluton et métamorphosée en menthe par Cérès ou par Proserpine.

* **MINTROP** (Théodore), peintre allemand. — Il est mort à Dusseldorf en 1870.

MINUTION s. f. (mi-nu-si-on—du lat. *minutio*, diminution). Saignée qu'on pratiquait sur les moines, pour les préserver de l'ardeur des passions charnelles.

MINYADES. nom donné aux filles de Minyas, roi d'Iolcos, en Thessalie, dont l'histoire est racontée au mot ALCITHOÉ, tome Ier du *Grand Dictionnaire*.

MINYANTHE s. m. (mi-ni-an-te). Bot. Genre de la famille des gentianées. V. MÉNYANTHE, au tome XI du *Grand Dictionnaire*.

MINYANTHINE s. f. (mi-ni-an-ti-ne). Chim. Alcaloïde extrait de la fleur du minyanthe. V. MÉNYANTHINE, au tome XI du *Grand Dictionnaire*.

* **MIOS**, bourg de France (Gironde), cant. d'Audenge, arrond. et à 39 kilom. S.-O. de Bordeaux, sur la rive droite de la Leyre; pop. aggl., 1,000 hab.—pop. tot, 2,589 hab.

MIQUÉLIE s. f. (mi-ké-ll). Bot. Genre de plantes, de la famile des araliacées, qui croissent dans l'Inde.

* **MIRADOUX**, bourg de France (Gers), ch.-l. de cant., arrond. et à 16 kilom. N.-E. de Lectoure; pop. aggl., 479 hab.—pop. tot., 1,434 hab.

MIRAGE s. m. — **Encycl.** On trouvera au mot MORGANE, tome XI, la description du phénomène de mirage connu sous le nom de *fata Morgana* ou château de la fée Morgane.

* **MIRAMBEAU**, bourg de France (Charente-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. et à 14 kilom. S.-O. de Jonzac; pop. aggl., 586 hab.—pop. tot., 2,277 hab.

MIRAMONT, bourg de France (Lot-et-Garonne), cant. de Lauzun, arrond. et à 21 kilom. de Marmande; pop. aggl., 1,330 hab. —pop. tot., 2,002 hab.

* **MIRANDE**, ville de France (Gers), ch.-l. d'arrond., sur la rive gauche de la Baïse, à 22 kilom. S.-O. d'Auch; pop. aggl., 2,840 hab. — pop. tot., 3,812 hab.. L'arrond. compte 8 cant., 150 comm., 75,126 hab.

* **MIRANDOL**, bourg de France (Tarn), cant. de Pampelonne, arrond. et à 34 kilom. N. d'Albi, près du Viaur; pop. aggl., 413 hab. —pop. tot., 2,525 hab.

MIRDITES ou **MYRDITES**, tribu d'Albanais, voisine du Monténégro et composée de près de 22,000 individus. Toute l'Albanie, depuis Scutari jusqu'au mont Kom, est habitée par des tribus soumises nominalement à la Porte, mais indépendantes de fait et jouissant de priviléges, d'immunités et de droits auxquels la Porte ne pourrait toucher sans danger. Ces Albanais sont les voisins les plus immédiats du Monténégro; ils appartiennent les uns à la religion musulmane, les autres au catholicisme; quelques-uns sont grecs. Les Kotti, sont au nombre de 4,000 et comptent à peine parmi eux une centaine de musulmans, tandis que tous les autres sont catholiques; les Kastrati, au nombre de 3,600, sont tous catholiques; ceux de Gruda sont 3,000, dont 2,000 catholiques et 1,000 musulmans; ils sont encadrés entre Podgoritza et les Clementi, tribu qui compte 6,400 catholiques. Puis viennent les Poulati, 6,500 catholiques; les Skreli, 3,000 catholiques et 1,200 musulmans. Ceux de Coussimé sont Slaves et du rit grec, ou Slaves convertis au mahométisme. Les Mirdites, eux, occupent l'Albanie du Nord. La tradition fait descendre la famille de leurs chefs des princes de Dukadjini, qui, après la mort de Scanderbeg, roi d'Epire et d'Albanie, quittèrent la plaine pour conserver leur indépendance en même temps que leur liberté religieuse, et se réfugièrent dans les montagnes. « Les Turcs, dit M. Charles Yriarte dans le *Tour du monde*, firent de vains efforts pour les réduire; ils étaient réfugiés là dans des défilés à des hauteurs inaccessibles; on en vint à une capitulation, et on reconnut leur chef. Il fut stipulé qu'ils se gouverneraient comme ils l'entendraient, ayant droit, avec la liberté de leur culte, à l'exemption de tout impôt. Mais on convint aussi qu'ils fourniraient, en temps de guerre, un contingent formé à raison d'un homme par famille, contingent d'ailleurs conduit ou par leurs chefs, ou par un des leurs, sous leur propre drapeau. Suivant les Mirdites, ces priviléges et ces capitulations datent du temps d'Amurat, qui les ratifia; ils prétendent que c'est au lendemain de Kossovo qu'ils reçurent le firman, et qu'on l'a conservé longtemps écrit sur une plaque de fer-blanc. C'est de ce moment qu'ils auraient pris leur nom de Mirdites (braves). Le matin même de la bataille, le sultan aurait accueilli leur chef en vantant leur courage, et l'aurait salué du mot *mir-di*, qui est un salut et un bonjour. C'est la légende courante dans la tribu. »

On ne peut pénétrer dans la Mirditie que par trois gorges difficiles, et lorsque la guerre éclate entre les Turcs et les Monténégrins, la Porte fait les plus grands efforts pour se concilier les montagnards, auxquels, à la fin de 1876, elle a concédé encore de nouveaux priviléges, en reconnaissant d'anciennes prétentions auxquelles les Mirdites ne renoncent jamais. Encore qu'elles soient chrétiennes, les tribus de Mirditie se défient des Monténégrins. Il est vrai qu'au mois de janvier 1877 les tribus mirdites se sont déclarées pour eux. Le 19 février 1877, les montagnes d'Alessio, qui obéissent à l'influence du jeune Pvenck-Doda, ayant fait une manifestation hostile aux Turcs en se réunissant en armes sur la limite de leur territoire, Dervich-Pacha crut nécessaire de diriger de ce côté des soldats et du canon. Le liva qui commandait à Alessio se retrancha dans la forteresse en ruine qui domine cette petite ville; en même temps, il fit élever des retranchements sur les routes et établit un cordon de sentinelles le long du Drin jusqu'à la mer. Cela fait, il convoqua les chefs des tribus de la montagne. En présence de cette démonstration, Aali-Pacha envoya 4,000 hommes et 10 pièces de canon contre Alessio, pendant qu'il dirigeait des troupes vers la route de Prisrend. Il réussit à empêcher toute incursion des Mirdites; mais les Turcs essayèrent inutilement de prendre l'offensive. La situation serait encore ce qu'elle était en février 1877 si, en août, les Mirdites n'avaient volontairement fait leur soumission contre la garantie de nouveaux priviléges et la reconnaissance absolue de leur indépendance.

* **MIREBEAU**, bourg de France (Vienne), ch.-l. de cant., arrond. et à 28 kilom. N.-O. de Poitiers; pop. aggl., 2,461 hab.—pop. tot., 2,710 hab.

* **MIREBEAU-SUR-BÈZE**, bourg de France (Côte-d'Or), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. N.-E. de Dijon, sur la Bèze; pop. aggl., 1,181 hab.—pop. tot., 1,224 hab.

* **MIRECOURT**, ville de France (Vosges), ch.-l. d'arrond., à 29 kilom. N.-O. d'Epinal, sur le Madon; pop. aggl., 4,869 hab. — pop. tot., 5,266 hab. L'arrond. compte 6 cant., 142 comm., 66,083 hab.

* **MIREPOIX**, ville de France (Ariége), ch.-l. de cant., arrond. et à 24 kilom. N.-E. de Pamiers, sur le grand Lhers; pop. aggl., 3,088 hab.—pop. tot., 4,057 hab.

MIRGOULE s. f. (mir-gou-le). Bot. Nom donné à la morille, dans le département du Lot.

* **MIRIBEL**, bourg de France (Ain), cant. de Montluel, arrond. et à 24 kilom. S.-E. de Trévoux; pop. aggl., 2,305 hab. — pop. tot., 3,480 hab.

MIRIBEL-LES-ÉCHELLES, bourg de France (Isère), cant. de Saint-Laurent-du-Pont, arrond. et à 36 kilom. de Grenoble; 2,167 hab.

Miroir (LE PREMIER), statue de marbre, par M. Baujault; Salon de 1873. Une jeune fille vient d'apercevoir pour la première fois son image dans le bassin d'une fontaine; ce miroir inattendu, en lui révélant sa beauté, lui apprend la coquetterie. Debout au bord de l'eau, les jambes presque jointes, elle se penche et se mire avec une joie naïve, et, de ses deux mains, elle cherche à ajuster en tresses les longs cheveux qui tombent sur ses joues en flots négligents. « Il y a dans ce mouvement des bras ramenés sur le front, a dit M. Paul de Saint-Victor, une sorte de gaucherie pudique gracieusement exprimée. La tête plaît par son innocence; elle respire une sorte de tendresse indécise. L'ombre de l'amour va bientôt luire sur ce front candide. Il est fâcheux que cette statue, si bien commencée, finisse aussi mal. Les jambes sont lourdes, le torse est étriqué, d'une exécution pauvre et maigre, mesquine et glacée. Le buste est l'œuvre d'un artiste; le bas du corps semble la tâche d'un praticien machinal. » Suivant M. Georges Lafenestre, « l'attitude est naturelle; le mouvement des bras donne dans tout le haut du corps un arrangement de lignes des plus gracieux; l'expression ingénue de la tête est tout à fait charmante; les parties inférieures du corps n'ont pas la même délicatesse, mais il faut faire la part de la mauvaise qualité du marbre dans lequel le sculpteur a taillé sa figure. D'un beau marbre d'Italie, clair et souple, cette fillette serait à coup sûr sortie plus légère et plus vive, et la lumière eût pénétré plus amoureusement ses fraîches carnations. Telle qu'elle est, l'adolescente de M. Baujault est très-digne de prendre place dans le groupe riant des adolescentes d'André Chénier et de Prudhon. » M. Ph. Burty a insisté sur la signification poétique de cette jolie figure : « Cette signification, c'est le trouble ingénu et brûlant qui court à travers les veines et les membres d'une enfant qui passe femme, comme la séve gonfle les boutons verts et les fait éclater. Rien n'égale la chasteté, la grâce un peu gauche, le recueillement innocent de cette belle fillette. C'est une nudité qui a la rare chance de pouvoir se montrer partout. ».

Le *Premier miroir* a valu à son auteur une médaille de 1re classe.

MIROKOU, dieu de la richesse et du bonheur, dans la mythologie des sintoïstes du Japon.

MISÉNITE s. f. (mi-zé-ni-te — du nom géogr. *Misène*). Minér. Sulfate acide de potassium, trouvé dans une caverne au cap Misène.

MISOPÉDIE s. f. (mi-zo-pé-dî — du gr. *misos*, haine; *paideia*, instruction des enfants). Haine de l'instruction.

MISOXYLE s. m. (mi-zo-ksi-le — du gr. *misos*, haine; *xulon*, bois). Genre de pucerons, dont le type est le puceron lanigère ou puceron du pommier.

* **MISSILLAC**, bourg de France (Loire-Inférieure), cant. de Saint-Gildas-des-Bois, arrond. et à 24 kilom. N.-O. de Saint-Nazaire; pop. aggl., 326 hab.—pop. tot., 3,616 hab.

MISSIONNARISME s. m. (mi-sio-na-ri-sme —rad. *missionnaire*). Etablissement de missions; esprit qui anime les missionnaires.

MITCHELL (Isidore-Hyacinthe-Marie-Louis-Robert), journaliste et homme politique français, né à Bayonne en 1839, d'un père anglais et d'une mère espagnole. M. Robert Mitchell, en naissant, a eu la singulière fortune d'être tenu sur les fonts baptismaux par don Carlos, qui fuyait alors son armée en déconfiture et qui n'en déposa pas moins dans le berceau de son filleul un brevet de capitaine. C'était un assez joli début pour une existence qui ne devait pas laisser d'avoir son côté burlesque. En attendant d'être appelé en Espagne, à la suite de son parrain, pour combattre le libéralisme, M. Robert Mitchell, quand il fut en âge de débuter dans la vie militante, vint s'établir à Paris, où il écrivit d'abord dans la *Presse théâtrale*. L'année suivante, il conçut la bizarre idée d'aller diriger à Londres un journal anglais. Si cette tentative eût réussi, il est probable que la France ne l'eût pas compté plus longtemps au nombre de ses enfants; mais elle échoua, et M. Mitchell vint mettre son épée au service de la France. En simple prose, il s'engagea, mais pour peu de temps, et reprit bientôt la vie accidentée du journaliste, passant du *Constitutionnel* au *Pays* (1862), du *Pays* au *Nord* (1863), du *Nord* à l'*Etendard* (1865), de l'*Etendard* au *Constitutionnel* (1866), du *Constitutionnel* à la *Patrie*, puis de nouveau au *Constitutionnel* (1869), dont il devenait alors le rédacteur en chef. Comme journaliste, M. Robert Mitchell n'est ni meilleur ni plus mauvais qu'un autre, et ne tranche pas trop sur ce fond un peu terne où son action s'est développée durant près de dix-huit ans. Quant à sa couleur politique, terne aussi, avec une nuance peu accentuée de libéralisme, jusqu'en 1870, elle vira en cette année d'une manière sensible et prit la teinte du ministère Ollivier. Quand il fut question de faire la guerre à la Prusse, à propos du trône d'Espagne, M. Robert Mitchell parla très-vigoureusement contre un pareil dessein; c'est la plus belle époque de son talent et de sa vie. La guerre commencée, il alla prendre rang parmi les mobiles des Basses-Pyrénées, qui l'élurent pour leur commandant. M. Robert Mitchell, désirant un service plus actif, donna sa démission et s'engagea dans les zouaves de la garde, qui faisaient alors partie de l'armée commandée par Mac-Mahon. Fait prisonnier à Sedan, M. Robert Mitchell fut incarcéré d'abord dans les casemates de Kosel, puis dans la forteresse de Neisse, en Silésie. Au mois d'avril 1871, nous le retrouvons à Paris, collaborant au *Courrier français*, qu'il venait de fonder, et dans lequel il faisait des avances à la République, en même temps qu'il attaquait avec virulence le gouvernement de M. Thiers, gouvernement beaucoup trop radical à son gré. En 1873, devenu rédacteur de la *Presse*, il se montra adversaire déterminé de la fusion, si bien que, sa politique ne correspondant plus à celle du journal, il dut l'abandonner pour prendre la direction du *Soir*. On voit que M. Robert Mitchell, qui ne manque pas d'une certaine violence de polémique, est loin d'avoir la même violence dans les opinions, et qu'on a pu être tenté tour à tour de le compter ou parmi les orléanistes tièdes, ou parmi les bonapartistes pâles, ou même parmi les républicains plus que modérés.

En 1876, M. Robert Mitchell, préféré par les électeurs de La Réole (Gironde) à M. Caduc, a été envoyé à la Chambre des députés, et y a siégé parmi les bonapartistes, à côté de M. Paul de Cassagnac. Il a été réélu en 1877.

MITG, dieu de la mer, chez les Kamtchadales. Les poissons, sur ses ordres, vont au fond des eaux lui chercher du bois pour construire ses canots.

MITIÈRE s. f. (mi-tiè-re). Dans les salines, Canal qui amène l'eau de mer à la vasière.

MITIGEANT, ANTE adj. (mi-ti-jan, an-te — rad. *mitiger*). Adoucissant : *Remèdes* MITIGEANTS.

* **MITRE** (Bartolomé), général et homme d'Etat argentin. — En 1874, le général Mitre se porta candidat à la présidence de la république, mais ce fut Nicolas Avellaneda qui lui fut préféré. Le général voulut alors conquérir par les armes le pouvoir que lui refusaient les libres suffrages de ses concitoyens; mais l'ancien président, Sarmiento, qui devait remplir ses fonctions jusqu'à l'installation de son successeur, prit des mesures rapides pour étouffer cette insurrection naissante; le général Mitre fut pris et interné. Au mois d'octobre 1874, Avellaneda, étant entré en fonction, crut faire acte de bon goût et de magnanimité en graciant son ancien adversaire. C'est par cette immorale tolérance qu'on encourage et qu'on perpétue, dans les républiques américaines, les actes d'insubordination aux lois, si fatals à l'intérêt public et au développement normal des institutions. Le général Mitre est sorti du territoire de la république Argentine.

* **MIXTE** adj.—*Travaux mixtes*, Nom donné aux travaux qui intéressent à la fois l'administration de la guerre, par leur situation dans le rayon des servitudes militaires, et une autre administration publique par leur nature propre.

MIZOTTE s. f. (mi-zo-te). Herbe qui vient dans les lieux inondés par la mer.

— Adjectiv. *Pré mizotte*, Pré où pousse cette herbe.

MIZZONITE s. f. (miz-zo-ni-te). Minér. Variété de méionite.

MNÉMONIDES. un des noms des Muses, comme filles de Mnémé ou la Mémoire.

MNIOPSIDE s. f. (mni-o-psi-de). Bot. Genre de plantes du Brésil, de la famille des podostémacées. ‖ Syn. de CRÉNIADE.

MOBILISTE s. m. (mo-bi-li-ste — rad. *mobile*). Apiculteur qui emploie des ruches à cadres mobiles.

MOBLOT s. m. (mo-blo — rad. *mobile*). Jeune soldat de la garde mobile appelé à servir dans la guerre de 1870-1871.

* **MOCASSIN** s. m. — Erpét. Serpent aquatique très-venimeux, dans la Louisiane.

* **MODANE**, bourg de France (Savoie), ch.-l. de cant., arrond. et à 31 kilom. S.-E. de Saint-Jean-de-Maurienne, sur la rive gauche de l'Arc; pop. aggl., 1,322 hab. — pop. tot., 2,144 hab.

MODERNISATION s. f. (mo-dèr-ni-za-si-on — rad. *moderniser*). Action de moderniser, de rapprocher du caractère moderne.

MODIFICABILITÉ s. f. (mo-di-fi-ka-bi-li-té — rad. *modification*). Qualité de ce qui est susceptible de modification.

MODIOLE s. m. (mo-di-o-le). Chir. Trépan. Il y a le modiole mâle, qui est le trépan perforatif, et le modiole femelle, qui est le trépan exfoliatif.

— Anat. *Modiole de l'oreille*, Axe ou tige du limaçon.

MODULANT, ANTE adj. (mo-du-lan, an-te — rad. *modulation*). Mus. Qui module, qui a le caractère de la modulation.

* **MOËLAN**, bourg de France (Finistère), cant. de Pont-Aven, arrond. et à 10 kilom. S.-O. de Quimperlé, au bord de l'Océan; pop. aggl., 297 hab. — pop. tot., 4,963 hab.

* **MOERIKE** (Édouard), littérateur et poëte allemand. — Il est mort en 1875.

Mohammed II, le 29 mai 1453, tableau de M. Benjamin Constant; Salon de 1876. L'artiste a voulu retracer une grande scène à effet. Le vainqueur de Constantinople fait son entrée triomphale dans la ville, par la porte Saint-Romain, et marche véritablement sur une litière de cadavres. Mahomet II monte un superbe cheval gris perle, trop beau peut-être, car il encombre un peu la toile, et il semble que le pinceau de M. Benjamin Constant l'a soigné avec un peu trop de minutie, défaut sensible dans une toile de cette dimension. Au devant de la scène, sur le premier plan, un amoncellement de cadavres de chevaliers, de prêtres, de femmes, d'enfants, de chevaux, sur lequel piétine l'impérial cortége. Le conquérant est accompagné de Turcs, sabre nu, tout prêts à continuer l'œuvre déjà si complète de la mort. Il y a un peu de fracas dans ce tableau, et la couleur, quoique généralement juste, a été trouvée dure; ce n'en est pas moins là une œuvre brillante, attestant de l'audace et de l'originalité.

MOHANIMAIA ou **MAHAMOHANI**, déesse indienne dont Vichnou emprunta les traits pour enlever l'Amrita aux mauvais génies, lors du barattement de la mer de lait. Siva eut d'elle un fils nommé Aiénar.

MOHITLINE s. f. (mo-i-tli-ne—rad. *mohitli*). Chim. Substance renfermée dans une plante du Mexique nommée *sericographis mohitli*.

* **MOHL** (Robert DE), écrivain, jurisconsulte et homme politique allemand. — Il est mort à Berlin, en novembre 1875.

* **MOHL** (Jules DE), orientaliste allemand, naturalisé français. — Il est mort à Paris le 3 janvier 1876.

* **MOHON**, bourg de France (Morbihan), cant. de La Trinité, arrond. et à 20 kilom. N.-O. de Ploërmel, au bord de la Niniam; pop. aggl., 358 hab. — pop. tot., 2,252 hab.

MOHON, bourg de France (Ardennes), cant., arrond. et à 2 kilom. de Mézières, près du confluent de la Vence et de la Meuse; pop. aggl., 2,097 hab. — pop. tot., 2,393 hab.

* **MOIGNO** (François-Napoléon-Marie), savant français.— Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *Physique moléculaire, ses conquêtes, ses phénomènes et ses applications* (1868, in-12); *Mélanges de physique et de chimie pures et appliquées* (1869, in-12); *Saccharimétrie optique, chimique et mélassimétrique* (1869, in-12); *Science anglaise, son bilan au mois d'août* 1868 (1869, in-12); *Science anglaise, son bilan au mois d'août* 1869 (1872, in-12); *Religion et patrie vengées de la fausse science et de l'envie haineuse* (1872, in-12); *Recherches sur les agents explosifs modernes et sur leurs applications récentes* (1872, in-12); *Notre-Dame de Lourdes et la médecine* (1873, in-8o); la *Foi et la science* (1875, in-12), etc. Citons encore de lui plusieurs traductions, notamment celle de l'ouvrage du Père Secchi, intitulé : le *Soleil* (1870, in-8o).

MOILLÉ s. m. (moi-llé; *ll* mll.). Vitic. Cépage cultivé dans le département de la Haute-Saône.

* **MOINAUX** (Jules), auteur dramatique français. — Il est né à Tours en 1825. Outre les pièces que nous avons citées, il a fait représenter : les *Abrutis du feuilleton*, en un acte (1868); le *Ver rongeur*, en trois actes, aux Variétés (1870, in-12); l'*Alibi*, opérette en trois actes, musique de Nibelle, à l'Athénée (1872); la *Princesse de Babylone*, pièce en cinq actes (1875); le *Joueur de flûte*, vaudeville (1876, in-12); la *Cruche cassée*, opérette en trois actes, musique de Vasseur (1876, in-12); les *Jeux de l'amour et du housard*, vaudeville en un acte (1876); la *Sorrentine*, opéra-comique en trois actes, musique de Vasseur (1877), etc.

* **MOINE** s. m. — **Allus. littér. Je suppose qu'un moine est toujours charitable.** V. CHARITABLE, au tome III du *Grand Dictionnaire*.

* **MOIRANS**, bourg de France (Isère), cant. de Rives, arrond. et à 31 kilom. N.-E. de Saint-Marcellin, sur la Morge; pop. aggl., 1,596 hab. — pop. tot., 2,903 hab.

* **MOIRANS**, bourg de France (Jura), ch.-l. de cant., arrond. et à 21 kilom. N.-O. de Saint-Claude, au fond d'une gorge étroite; pop. aggl., 908 hab. — pop. tot., 1,238 hab.

MOIRES s. f. pl. (moi-re — du gr. *Moirai*, même sens). Les Parques : *C'était pour apaiser les* MOIRES *que Polycrate, trop heureux, jetait son anneau à la mer*. (Lamartine.)

* **MOISDON**, bourg de France (Loire-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. et à 12 kilom. S. de Châteaubriant, sur une colline qui domine la rive droite du Don; pop. aggl., 401 hab. — pop. tot., 2,605 hab.

* **MOISSAC**, ville de France (Tarn-et-Garonne), ch.-l. d'arrond., à 28 kilom. N.-O. de Montauban, sur le canal latéral à la Garonne et sur la rive droite du Tarn; pop. aggl., 5,128 hab. — pop. tot., 9,137 hab. L'arrond. compte 6 cant., 50 comm., 52,594 hab.

MOISSONNAGE s. m. (moi-so-na-je — rad. *moissonner*). Action de moissonner, mode de moissonner : *Le* MOISSONNAGE *mécanique*.

* **MOITA**, bourg de France (Corse), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kilom. E. de Corte; 908 hab.

* **MOITIÉ** s. f. — **Allus. littér. Le tout ne vaut pas la moitié**, Vers de Florian, dans la fable l'*Enfant et le dattier* :

Je ne connais de biens que ceux que l'on partage.
Cœurs dignes de sentir le prix de l'amitié,
Retenez cet ancien adage :
Le tout ne vaut pas la moitié.

Ce beau vers, sorte de paradoxe plein de finesse et de grâce, qui exprime si bien et en si peu de mots la supériorité des bonheurs partagés sur les jouissances égoïstes, remonte à Hésiode. « Souvent la moitié est plus que le tout, » dit le poëte grec. Il entendait par là que la modération qui se contente de la moitié est préférable à l'avidité, souvent dangereuse, qui veut prendre le tout. Platon, dans le IIIe livre des *Lois*, en fait l'application au gouvernement royal. « Les rois d'Argos et de Messène, dit-il, ne se perdirent-ils point pour n'avoir pas connu la vérité du beau mot d'Hésiode : « Souvent la moitié est » plus que le tout, » c'est-à-dire par l'excès d'une autorité sans limites et sans contrôle. » Il est inutile de faire remarquer que le vers du fabuliste français respire un sentiment élevé et délicat qui s'éloigne du sens primitif.

« Le vieux chiffonnier rentrait rarement chez lui sans que son humeur revêche lui eût attiré quelque mauvaise affaire. Ce jour-là, il avait reçu et rendu de nombreux horions, mais le passif l'emportait sur l'actif. Il ne fut pas plus tôt arrivé, qu'il établit la balance en déchargeant sur sa femme une dizaine de coups vigoureusement appliqués, non sans les assaisonner de ce trait d'érudition, qu'il devait à ses souvenirs d'ex-pion : *Le tout ne vaut pas la moitié*. »

P. D'ANGLEMONT.

MOLDO-VALACHIE, nom donné aux Principautés danubiennes. V. ROUMANIE, au t. XIII du *Grand Dictionnaire* et dans ce *Supplément*.

Môle d'Adrien. V. MAUSOLÉE, au tome X du *Grand Dictionnaire*.

MOLÉCULARISATION s. f. (mo-lé-ku-la-ri-za-si-on — rad. *molécule*). Action de réduire en molécules, de disposer par molécules.

MOLÉCULARISÉ, ÉE adj. (mo-lé-ku-la-ri-zé). Constitué en molécules d'une composition déterminée : *Les diverses manières dont la matière est* MOLÉCULARISÉE.

Molière (LES INTRIGUES DE) **et celles de sa femme** ou la **Fameuse comédienne**, par M. Charles Livet (Paris, 1876, in-16). Dans ces dernières années, on a beaucoup écrit sur Molière; on a fouillé toutes les particularités de son existence, sa jeunesse, son éducation, ses travaux, ses infortunes domestiques. Un humoriste, M. Aurélien Scholl, disait à ce propos : « N'écrivez jamais de mémoires! Voyez Jean-Jacques Rousseau; il a laissé des *Confessions*, personne ne s'occupe de lui. Pour Molière, qui a eu le bon esprit de ne pas tomber dans ce travers, il a déjà fourni matière à une vingtaine de volumes. On sait tout sur lui; on sait quand il porta la moustache tombante ou quand il la porta retroussée; on connaît les tapisseries de son cabinet; on sait qu'il avait un oncle à Saint-Ouen et qu'il y allait jouer aux quilles, le dimanche : on a retrouvé les quilles! » M. Ch. Livet ne s'est occupé ni de l'oncle de Saint-Ouen ni des quilles, mais de la partie intime de la vie de Molière, de son mariage avec Armande Béjart et des résultats fort controversés de cette union. S'il est un point qui paraisse acquis à la biographie de Molière, c'est son malheur en ménage. Les plaintes continuelles du grand comique, sa jalousie, qu'il laisse percer jusque dans ses pièces, ses querelles et sa séparation d'avec sa femme, l'opinion, qui semble unanime, des contemporains, tout cela paraît laisser peu de place au doute. Eh bien, d'après M. Livet, toutes ces conjectures seraient erronées et l'auteur du *Cocu imaginaire* n'aurait, en effet, été trompé que dans son imagination; disons, du reste, qu'il avait écrit cette pièce avant son mariage et par une sorte d'intuition. Molière fut jaloux à l'excès et joua toute sa vie le rôle de Sganarelle au naturel, sans que sa femme ait eu à se reprocher autre chose que des légèretés sans conséquence. M. Livet tire ces conclusions inattendues d'un pamphlet haineux écrit contre la femme de Molière, après la mort du grand comique et lorsqu'elle était devenue la femme d'un acteur fort médiocre, Guérin d'Estriché. Ce pamphlet, la *Fameuse comédienne, histoire de la Guérin*, paru subrepticement, sans lieu ni date, antérieurement à 1688, où il en fut donné une seconde édition, est anonyme; l'auteur avait pour but de mettre au grand jour les débordements de celle qu'il appelle la Guérin, moins du vivant de Molière qu'après sa mort; mais il touche, en passant, à l'époque où Armande Béjart était Mme ou plutôt Mlle Molière, pour nous conformer aux appellations de l'époque; il cite les noms de ses amants, les circonstances des rendez-vous, parle des remontrances et des colères de Molière, et il a été jusqu'à présent cru sur parole. En le réimprimant, M. Livet l'a accompagné et éclairci de notes qui lui ont donné de l'intérêt, mais qui en ont bien diminué l'autorité; car si l'on examine chaque assertion, quand il est possible de la contrôler, on la trouve fausse. Ainsi, l'*Histoire de la Guérin* prête à Armande pour amant, à une certaine époque, l'abbé de Richelieu : M. Livet prouve qu'il était alors en Hongrie; un peu plus tard, c'est le comte de Guiche : il était en Pologne. Et ces deux amourettes ne peuvent se placer ni avant ni après la date indiquée par l'auteur anonyme. Après le comte de Guiche, c'est un lieutenant aux gardes : à l'aide des ordres de service, tenus très-exactement, M. Livet découvre que le lieutenant aux gardes de quartier, à l'époque que précise l'anonyme, était, non un fringant muscadin, mais un vieux soldat tout couvert de blessures et père de cinq grands enfants, Antoine de Romecourt. Molière mort, Armande, avant d'épouser Guérin, aurait eu encore une intrigue avec un certain du Boulay; la preuve contraire manque ici, mais son second mariage semble répondre à l'accusation. Enfin deux procès assez singuliers, où son nom a été mêlé, ont pu donner une idée défavorable des mœurs de la femme de Molière. Ces deux procès, M. Livet les raconte et en donne les pièces principales; ce ne sont pas les parties les moins curieuses de son livre. Dans le premier, on voit que la veuve de Molière fut mêlée à une intrigue qui a quelque ressemblance avec celle du collier. Un vieux libertin, le président Lescot, s'adresse à une entremetteuse, Mme Ledoux, pour tâcher d'obtenir les bonnes grâces de Célimène en personne, et Mme Ledoux lui procure une certaine demoiselle Hervé de La Tourelle, qui avait une vague ressemblance avec la comédienne. Un beau soir, au théâtre, le président veut lutiner celle qu'il croit sa maîtresse; tout se découvre, et la Guérin s'adresse à la justice. Le président Lescot fut condamné à faire amende honorable; Mme Ledoux et Mlle Hervé de La Tourelle furent condamnées à être fustigées publiquement, devant la maison de la veuve de Molière, qui demeurait alors au théâtre, rue Mazarine. L'arrêt ne fut exécuté que pour l'entremetteuse; La Tourelle s'évada. Le second procès ne regardait pas personnellement la veuve de Molière; il était intenté, au Châtelet, à un sieur Guichard, intendant du duc d'Anjou, accusé d'avoir tenté d'empoisonner Lulli. La Molière déposa contre lui, et, dans un factum, ce Guichard, prenant un à un tous les témoins dont les dépositions le gênaient, les traita de voleurs, d'assassins, de prostituées, etc. Ce factum fut jugé si diffamatoire, que le Châtelet en ordonna la suppression et condamna l'auteur à être blâmé, à genoux. On ne saurait donc y chercher des preuves.

M. Livet a-t-il complétement réussi à dissiper les nuages fâcheux qui planaient sur le ménage de Molière? Dans ces délicates affaires, il est bien difficile de se décider pour ou contre; en tout cas, il a réussi à montrer qu'une question que l'on croyait vidée est au moins douteuse.

Molière jugé par ses contemporains, par M. P. Malassis (*Petite collection elzevirienne*, Paris, 1877, in-12). Ce volume est un recueil de pièces curieuses concernant Molière et écrites pour la plupart peu de temps après sa mort; il se compose : de la *Conversation dans une ruelle de Paris sur Molière défunt*, par Donneau de Visé (1673); de l'*Ombre de Molière*, comédie en un acte, par Marcoureau de Brécourt (1674); de la *Vie de Molière en abrégé*, par La Grange (1682); de *Monsieur de Molière*, article de critique d'Adrien Baillet (1686), et enfin de *Poquelin de Molière*, par Charles Perrault (1697), biographie extraite des *Hommes illustres* de cet auteur. On dit que les grands hommes ne sont jamais bien jugés qu'après leur mort; pour quelques-uns et pour Molière en particulier, c'est plus d'un siècle après leur mort qu'il faudrait dire, car il est impossible de rien trouver de plus sec et de plus banal que ces divers morceaux, qui sont tout ce que les contemporanis de Molière ont trouvé à dire à la louange d'un tel homme au moment où, ses cendres à peine refroidies, il semblerait que le monde des lettres dût être sous l'impression de la perte immense qu'il venait de faire. Là est l'utilité de ce recueil, en dehors de la rareté ou plutôt de la dissémination des morceaux qui le composent, dissémination qui ne permettait pas de se rendre compte du peu de place que ce grand génie avait tenu dans les préoccupations de ses contemporains. Sans doute, les égaux et les amis de Molière, Boileau, Racine, La Fontaine, estimaient à sa valeur l'auteur du *Misanthrope* et du *Tartufe*; mais que nous ont-ils laissé sur lui? Une épitaphe, deux ou trois vers élogieux, quelques lignes de prose bienveillante. C'est assez pour nous indiquer qu'ils ne le méconnurent pas, mais la postérité a le droit de les trouver bien sobres. Quant aux écrivains du second ou du troisième ordre qui ont voulu honorer Molière, ils ne se sont pas mis en grands frais, eux non plus. La *Conversation dans une ruelle de Paris sur Molière défunt*, par Donneau de Visé, est un article du *Mercure galant*, favorable dans son ensemble à l'illustre comique, ou du moins écrit sans malveillance, mais si irrespectueux qu'il en est presque indécent. L'auteur y suppose un mauvais plaisant qui, trouvant dans un salon une chaise toute préparée pour Molière (empêché par la mort de venir jouer le *Malade imaginaire*, comme il l'avait promis), va se revêtir d'une vieille robe et revient débiter, sur cette chaise, une oraison funèbre dont la platitude n'est relevée çà et là que par des bouffonneries. La haute société du temps se plaisait à ces divertissements; grand bien lui fasse! La seule chose dont on puisse être un peu reconnaissant à Donneau de Visé, c'est qu'il faisait en conscience son métier de journaliste, de reporter, comme on dirait maintenant. Si peu de temps après la mort de Molière, il a déjà rassemblé sur lui onze épigrammes ou épitaphes, et il est sans doute le premier à les faire connaître; mais, au fond, on ne sait trop s'il appréciait véritablement Molière, et on l'aurait sans doute fort embarrassé en lui demandant s'il le plaçait au-dessus de Benserade et de Boursault.

La comédie de Brécourt, l'*Ombre de Molière*, est plus sérieuse. L'auteur avait d'autant plus de mérite à la faire, qu'il s'était brouillé avec Molière vivant et qu'on y sent comme une pointe de remords d'avoir joué, dans la troupe rivale, l'hôtel de Bourgogne, une foule de petites pièces méchantes dirigées contre le grand comique : le *Portrait du peintre*, l'*Impromptu de l'hôtel de Condé*, la *Vengeance des marquis*, etc. Il n'a pas donné à sa comédie un caractère bien original; c'est une sorte de *Dialogue des morts* composé sur les modèles du genre, mais du moins il ne tombe pas, comme de Visé, dans la bouffonnerie. « Les réponses d'Oronte à Cléante, dans le prologue, dit M. P. Malassis, l'exposé de la carrière dramatique de Molière par Minos à Pluton montrent un ami vraiment touché, frappé dans une affection ancienne et plus vivace qu'il ne l'avait cru, qui a oublié ses griefs et ses torts pour ne se rappeler que les vertus et les talents de l'être regretté. Celui qui a écrit : « Il était dans son parti- » culier ce qu'il paraissait dans la morale de » ses pièces, honnête, judicieux, humain, » franc, généreux, » avait bien vu Molière et l'avait aimé. Grâce à lui, l'homme apparaît ici en quelques mots au complet et tel que Grimarest l'a poursuivi dans sa longue et laborieuse enquête. »

La *Vie de Molière en abrégé*, par La Grange, le *Molière* de Baillet et le *Poquelin de Molière* de Perrault ne sont que des résumés biographiques, et le premier seul, par son exactitude, a quelque valeur. Tous ces morceaux sont d'une sécheresse rare; encore faut-il tenir compte à Perrault de sa bonne volonté, quoiqu'il semble dans Molière préférer l'acteur à l'auteur. Le riche intendant Michel Bégon, qui faisait les frais de la publication des *Hommes illustres*, où cette notice parut, trouvait extravagant qu'on fît figurer Molière dans cette galerie, à côté de princes, de généraux, d'évêques, d'intendants et autres grands personnages. « J'estime Molière plus que Scarron, écrivait-il à Perrault, mais ni l'un ni l'autre ne doivent passer pour des illustres du siècle. » Perrault tint bon et fit passer Molière comme par grâce, pardessus le marché.

Le recueil de M. P. Malassis et l'excellente notice dont il l'a fait précéder donnent une idée assez défavorable du grand siècle au point de vue critique. Voilà tout ce que le génie de Molière a inspiré à ses contemporains. Si l'on se donnait la même peine pour Chapelain, on trouverait des monceaux d'éloges hyperboliques.

* **MOLIÈRES**, bourg de France (Tarn-et-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. N. de Montauban; pop. aggl., 905 hab. — pop. tot., 2,310 hab

MOLIÉRESQUE adj. (mo-lié-rè-ske — rad. *Molière*). Qui se rapporte à Molière; qui est imité de Molière : *On a publié une biographie* MOLIÉRESQUE *faisant connaître tous les ouvrages qui ont été publiés sur Molière*.

MOLIÉRISTE s. m. (mo-lié-ri-ste — rad. *Molière*). Erudit qui s'applique à la critique des œuvres de Molière.

* **MOLINE DE SAINT-YON** (Alexandre-Pierre), général, homme politique et écrivain français. — Il est mort à Bordeaux en 1870.

MOLLARD s. m. (mo-lar). Vitic. Cépage cultivé dans les Hautes-Alpes.

MOLLÈTERIE s. f. (mo-lè-te-rî). Cuir de vache avec lequel on fait des semelles pour les chaussures légères.

MOLLETONNÉ, ÉE adj. (mo-le-to-né — rad. *molleton*). Se dit des étoffes tirées à poil comme le molleton.

* **MOLLIENS-VIDAME**, bourg de France (Somme), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. d'Amiens; 738 hab.

* **MOLLOT** (François-Étienne), magistrat français. — Il est mort à Paris en 1870.

Molly-maguires, association de malfaiteurs qui, depuis quelques années, est la terreur du comté de Schuylkill (Pensylvanie). L'association n'a pas pour but le vol, mais bien l'assassinat, employé comme moyen de terroriser la population. Les *molly-maguires* sont principalement des hommes employés dans les mines de charbon et qui prétendent gouverner à leur guise le comté, en général, et les mines, en particulier. Leur action se fait surtout sentir lorsqu'une grève éclate. Ceux qui ne partagent pas leurs vues ou qui combattent leur influence sont sans cesse sous le coup d'une menace d'assassinat. Dans ces derniers temps, l'association était même devenue assez puissante pour faire élire à des emplois publics ses chefs, dont les mains avaient été maintes fois teintes de sang. On eut ce triste spectacle de postes de confiance, comme ceux de constables, de chefs de police, de juges même, occupés par de dangereux ennemis de l'ordre public.

Comment la puissance occulte des *molly-maguires* a-t-elle pu s'établir dans le Schuylkill? C'est que ce comté se trouve dans des conditions toutes spéciales, par suite de son industrie et de l'origine de sa population. Les mines de charbon y sont fort nombreuses et fort importantes; elles forment l'industrie dominante, et c'est par milliers que se comptent leurs ouvriers. Ceux-ci sont principalement des Irlandais, avec un certain nombre de Gallois et d'Anglais et quelques Américains. Il n'y a pas aux Etats-Unis de population plus pauvre, plus ignorante, plus brutale que ces mineurs. Le terrain était donc tout préparé. Il y avait là des éléments de mécontentement, des besoins, des souffrances, des convoitises qu'il était facile d'exploiter.

Ce furent des Irlandais qui jetèrent les bases d'une redoutable association, d'une société secrète qui, sous prétexte de se faire craindre des propriétaires de mines, terrorise en réalité les ouvriers eux-mêmes. C'est en Irlande que les mineurs allèrent chercher le modèle de leur société. Il y eut jadis dans ce pays, aux plus mauvaises époques de la domination anglaise, une association d'hommes déterminés, appelés *ribbonmen*, formés en société secrète, liés par des serments et